

## ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Poste	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

## on s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dd.

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.....	20
Réclames, — .....	30
Faits divers — .....	75

## RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas.  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

SAUMUR, 19 SEPTEMBRE

## BONNE IDÉE

Nous ne savons pas encore, et les reporters les plus indiscrets ne savent pas plus que nous sur quelle monture le cabinet Dupuy fera son entrée au Palais-Bourbon, si ce sera sur un boeuf paisible, sur un âne têt, ou bien sur un cheval plein de feu.

Mais, en attendant qu'il nous soit donné d'assister à ce spectacle intéressant pour les annales parlementaires, nous féliciterons bien sincèrement ce cabinet au sujet d'une décision qu'il vient de prendre.

Il paraît que les Chambres ne seront pas convoquées avant la fin d'octobre.

Nombre de députés auraient voulu qu'on convoquât le Parlement le 14 octobre, afin d'augmenter l'éclat des fêtes franco-russes.

Le gouvernement, à ce qu'on assure, n'est pas du tout de cet avis. Il craindrait plutôt que la présence des députés au Palais-Bourbon ne troublât la cordialité générale.

Une Chambre convoquée est une Chambre déchainée, et qu'aucune puissance gouvernementale ne saurait museler, sinon par la dissolution dont on n'a jamais osé se servir.

Or, qui pourrait répondre de la sagesse de messieurs les députés ?

Il est donc prudent de les laisser en vacances. Ce qui ne les empêchera pas de prendre part aux fêtes. On leur ouvrira les salons et les jardins de l'Élysée, on leur construira même des estrades pour voir les feux d'artifice. Mais le Palais-Bourbon restera clos, et toutes les discussions glapissantes seront ajournées.

Et ce silence ne sera pas un des moins agréables souvenirs de la visite des marins russes aux Parisiens.

## INFORMATIONS

LA RÉFORME DE L'IMPÔT. — Une dépêche de Marseille dit que M. Peytral, prononçant un discours dans la soirée, a déclaré qu'il était nécessaire que la prochaine Chambre s'occupât de voter l'impôt sur le revenu et de la réforme des droits de succession.

LES FÊTES Russes. — Dans les listes de souscription figure le nom de Floquet, pour 100 francs.

C'est peu, et l'on se rappelle à cette occasion le fameux cri de : « Vive la Pologne, Monsieur », poussé autrefois par Floquet.

L'ESCADRE Russe. — Après avoir passé dimanche l'inspection des navires de guerre ancrés à Copenhague, le Czar a pris congé du grand-duc Michel et de l'amiral Avelane.

Les deux navires *Dimitri Douskoï* et *Souvenir d'Azof* ont fait voile pour Cadix où ils vont participer à la formation de l'escadre de la Méditerranée.

L'HÉRITIÈRE DU CZAR. — L'*Etoile* belge reçoit une lettre de Saint-Petersbourg dans laquelle il dit que le Czar a l'intention de désigner pour son héritier au trône son troisième fils, et non son fils aîné.

L'*Etoile* donne cette nouvelle sous toute réserve.

UN SOUVENIR. — La Fédération des anciens combattants de 1870-71 s'est réunie à Paris. Deux cents membres assistaient à la séance.

Le président a proposé à l'assemblée d'offrir un souvenir aux marins russes au nom de la Fédération. Ce souvenir serait un drapeau à deux faces, d'un côté français, de l'autre russe, et porterait cette inscription : « Souvenir de la Fédération des combattants de 1870-1871 et des anciens combattants de France » ; au-dessous la date du jour où il sera remis.

LA GRÈVE DES MINEURS. — La nuit dernière, les grévistes du bassin houillier du Pas-de-Calais se sont formés en bandes dans le but de cerner tous les puits et d'empêcher le travail si des mineurs voulaient descendre dans les puits.

Cette attitude a été inutile dans bon nombre de charbonnages, où pas un ouvrier ne s'est présenté pour descendre.

M. Basly vient d'adresser la dépêche suivante aux délégués belges :

« Ici, la grève est générale : 42,000 grévistes. Jamais occasion si favorable ne se représentera pour déclarer la grève en Belgique. Si vous continuez le travail, vous ferez le jeu de vos patrons d'abord et celui des nôtres ensuite. Vous serez la cause d'une nouvelle baisse de salaires. Le succès dépend d'une action commune. »

LA RÉVOLUTION AU BRÉSIL. — Les insurgés de Rio-Grande sont d'accord avec les insurgés de Rio-Janeiro.

## NOS DÉPUTÉS

L'élément militaire a presque complètement disparu de la Chambre des députés par suite des élections dernières.

On sait que, en vertu de la loi électorale, seuls les militaires appartenant au cadre de réserve ou à la retraite peuvent siéger au Parlement. Malgré cette restriction, il y avait dans les Chambres précédentes un nombre assez élevé d'anciens officiers.

Actuellement, il n'y a plus à la Chambre que trois anciens officiers généraux : M. le général Riu (Loir-et-Cher) et M. le général Yung (Nord), pour l'armée de terre, et M. l'amiral Vallon (Finistère) pour la marine.

Dans les grades au-dessous, il y a, pour l'armée, les anciens officiers suivants :

Pour l'armée de terre : MM. le prince d'Arrenberg (Cher), de Trévenenc (Côtes-du-Nord), Le Hérisse (Ille-et-Vilaine), de la Ferronnays (Loire-Inférieure), de Maillé (Maine-et-Loire), Guérin (Manche), d'Elva (Mayenne), Royer (Meuse), de Lanjuinais (Morbihan), de Montfort (Seine-Inférieure), baron Reille (Tarn), de Ponlevoy (Vosges), de Grandmaison (Maine-et-Loire).

Pour la marine : MM. Leffé (Indre-et-Loire), de Douville-Maillefeu (Somme) et Le Myre de Villers (Cochinchine).

## Les inondations en Espagne

Madrid, 18 septembre. — Il a fait à Madrid des orages épouvantables, accompagnés de pluies diluviennes.

Villacanas est entièrement inondée ; on a retiré 50 cadavres des décombres.

Les dégâts causés par les inondations sont énormes. Tous les vignobles sont détruits.

A Lillo, quatre ponts ont été emportés par les eaux, plusieurs maisons menacent ruine.

A Trembléque, les dégâts sont énormes.

On signale de grandes inondations et de violents cyclones dans la province de Guadalajara.

Madrid, 18 septembre. — Le ministre de la guerre a envoyé des tentes de campagne à Villacanas. Le gouverneur civil de Madrid a envoyé des effets d'habillement. De leur côté, les négociants de Madrid s'apprentent à envoyer une grande quantité de vivres aux victimes des inondations.

Le chemin de fer de Cuença a été coupé par les eaux. A Valladolid, on compte six morts. 300 maisons ont été détruites. Les récoltes sont perdues.

Madrid, 18 septembre. — Les ravages causés par les inondations dans la Vieille-Castille sont terribles.

Les maisons de Simancas sont inondées. Cinq personnes ont été noyées. La récolte de vin est perdue.

Il y a eu trois morts dans la ville de Geria. La campagne est dévastée et nombreuses sont les personnes blessées.

A Tordesillas, la grêle qui couvrait la terre dans plusieurs endroits atteignait la hauteur d'un mètre.

Trois cents maisons ont été inondées à Naval del Rey. Le bétail a été emporté par les eaux.

A Zaratan, un enfant a été noyé.

A Fuente Saldana, les vignobles sont détruits.

Le musée de Valladolid est rempli d'eau.

Madrid, 18 septembre. — Un terrible ouragan s'est abattu sur la province de Zamora.

Les dégâts sont énormes ; les récoltes sont détruites.

Madrid, 18 septembre. — Le conseil des ministres a décidé de présenter aux Cortès une demande de crédits pour venir en aide aux victimes.

## REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 18 septembre 1893.

Les transactions ne se sont quelque peu animées cette semaine qu'au détriment du cours. Le 3 0/0 a fini à 98.20 ex-coupon ; le 4 1/2 cote 104.55.

La Rente Italienne se tient à 83.30. Malgré quelques réalisations de bénéfices, l'Extérieure d'Espagne fait encore très bonne contenance à 63 29/32.

La Banque de France se négocie à 4.090. Le Crédit Foncier ferme à 970. Les cours des obligations diverses sont tous très fermes.

Le Comptoir National d'Escompte s'est avancé jusqu'à 490.

On cote 468 50 sur la Société Générale.

Le vote de l'assemblée générale extraordinaire de la Banque d'Escompte donnant plein pouvoir au conseil d'administration à l'effet de

passer tous traités de fusion ou autres avec toutes sociétés ou des tiers, aura, dans un temps prochain, des résultats très fructueux. Par suite de la réalisation de ces combinaisons, la reconstitution de la Banque d'Escompte est assurée dans les meilleures conditions. Les affaires en préparation, qui ont été mûrement étudiées, verront bientôt le jour et, de l'avis des hommes compétents, elles sont de nature à obtenir plein succès. Il est donc probable qu'une hausse très sérieuse ne tardera pas à se produire. Il faut se hâter de profiter des bas prix actuels.

Les fluctuations qui se produisent, depuis quelque temps, sur les obligations des Immeubles de France ne doivent pas inquiéter les porteurs. On sait que le Crédit Foncier a donné son concours aux Immeubles de France dans une très large mesure et, qu'avant de s'engager, il s'est livré une enquête sérieuse qui lui a démontré la solidité de l'entreprise.

Nous recommandons plus que jamais l'achat des actions et surtout des Parts de fondateurs de la société du Patin Caontchouc Fer, qui sont appelés à monter rapidement à des cours très élevés.

L'action de Kebao, un instant ramenée au-dessous de 600 fr. par des réalisations de bénéfices, a remonté vivement à 622.50.

L'obligation du Chemin de fer National de l'Equateur se traite à 195 fr.

On reste à 425 fr. sur l'obligation des Chemins Economiques.

Le gouvernement russe émet un emprunt 4 0/0 or, destiné à la conversion de l'emprunt 6 0/0 or 1883. Les porteurs de ce dernier emprunt ont jusqu'au 9 octobre pour présenter leurs titres à la conversion ou demander le remboursement. A la veille de la manifestation grandiose qui se prépare à Toulon, les capitalistes français souscriront avec empressement à cet emprunt qui constitue un très bon placement. La Russie est en effet un pays dont le crédit est solidement établi et dont la dette est très inférieure à celle de n'importe quelle puissance de l'Europe.

## NOUVELLES MILITAIRES

## LES GRANDES MANŒUVRES

Au déjeuner d'avant-hier matin, à Beauvais, le baron Freedericksz, doyen des officiers étrangers, a dit que la mission étrangère était heureuse de se retrouver au milieu de l'armée française, dont elle appréciait la courtoisie et la cordialité.

Le général Loizillon, ministre de la guerre, est arrivé hier soir, à six heures, à Magny. Il était accompagné de son chef de cabinet, le général Rau, et de deux officiers d'ordonnance, les capitaines Mirepoix et Lacroix de Laval.

A sept heures, il a offert un grand dîner aux généraux et chefs de service des deux armées.

Aujourd'hui mardi, il assiste à la continuation des opérations.

Le général Loizillon rentrera dans quelques jours à Paris. Il retournera ensuite pour assister à la fin des opérations et à la revue finale du 24 septembre à Beauvais.

## UN PREMIER NUMÉRO

Le premier des jeunes gens reçus à l'École Navale, dont la liste vient d'être publiée, est M. Louis-César-Victor-Maurice de Broglie, né le 27 avril 1875, fils du prince Victor de Broglie et de la princesse née de la Forest d'Armaillé, petit-fils du duc de Broglie.

On sait que le prince de Broglie vient d'être

élu député de Château-Gontier. Il n'a que deux enfants, le brillant élève du Borda dont nous parlons et une fille mariée il y a deux ans au marquis de Luppé. Un second fils est mort en 1890.

#### LA SOLDE DES CAPITAINES

Sait-on, dit l'*Echo de Paris*, quelle est la situation faite par l'Allemagne aux capitaines de ces belles compagnies de 200 hommes qui ont émerveillé ceux qui les ont vu défilé à la revue de Metz?

Capitaine allemand de 1<sup>re</sup> classe : 5,945 fr. ; de 2<sup>e</sup> classe : 4,221 fr. par an.

Si lourdes que soient les charges de notre budget de la guerre, il faudra bien se résoudre à relever la solde des capitaines français. On ne peut les traiter moins convenablement que ne le sont les officiers allemands du même grade.

## Chronique Locale

### ET DE LOUEST

#### BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 19 SEPT. MBRE

Observations de M. DAVY, opicien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 18°
Ce matin, à 8 h.		+ 13°
Midi,	753 <sup>m</sup> / <sub>mm</sub>	+ 20°
Hausse	> <sup>m</sup> / <sub>mm</sub>	
Baisse	2 <sup>m</sup> / <sub>mm</sub>	
Température minima de la nuit		+ 7°

#### Fêtes Franco-Russes

Un grand nombre de personnalités saumuroises appartenant à tous les camps politiques, à tous les rangs de la société, engagent l'Association des Officiers de réserve et de territoriale à prendre l'initiative d'une grande Fête Patriotique qui serait donnée à Saumur le 15 octobre.

Notre concours est assuré aux Membres de l'Association pour l'organisation d'une grande Fête, et nous croyons pouvoir leur assurer également le concours de la population.

#### Visite de l'Escadre russe

La Sous-Préfecture de Saumur nous adresse l'avis suivant :

« Conformément aux dispositions arrêtées, les municipalités, de même que tous les corps constitués qui organisent des fêtes à l'occasion de la visite de l'escadre russe à Toulon, doivent transmettre leurs projets au Ministère de l'Intérieur (cabinet du Président du Conseil) qui est exclusivement chargé, après entente avec le Ministère des Affaires étrangères, de les centraliser et de régler la suite qui pourra y être donnée.

» Aucune proposition ne doit être faite en dehors de son entremise. »

#### Les pavillons russes

La Russie possède trois pavillons avec lesquels on peut pavaiser aux couleurs russes.

Le premier est le pavillon impérial, portant sur fond d'or (ou jaune d'or) l'aigle à double tête « de sable » (noir). C'est le plus connu en France et le plus usité jusqu'ici chez nous pour le pavoisement. En Russie, par respect, on ne l'emploie à cet effet que dans des conditions spécialement autorisées.

Le second est le pavillon de l'armée et de la flotte : blanc avec la croix de Saint-André (diagonale) bleue.

Le troisième, qui est le drapeau national civil et celui de la marine marchande, est tricolore : blanc, bleu, rouge. Les couleurs sont donc les mêmes que celles du drapeau français, mais disposées horizontalement au lieu de l'être verticalement comme chez nous. En outre, le blanc, au lieu d'être interposé entre le rouge, occupe la partie supérieure du pavillon, le rouge au bas et le bleu au milieu.

#### L'automne

L'automne commencera, d'après l'Almanach de l'abbé Fortin, vendredi prochain, 22 septembre, à sept heures cinquante-cinq du soir ; d'après l'Almanach de Gotha — qui du reste ne fait pas autorité en matière astronomique — le Soleil n'entrera dans le signe de la Balance, vendredi prochain, qu'à neuf heures du soir.

#### Une maison dévalisée

Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs se sont introduits dans la maison de campagne de M. Marais, rue des Moulins, à Saumur.

Ils ont brisé la pierre soutenant les barreaux de fer scellés verticalement, ont pu alors écarter les barreaux et sont entrés dans l'appartement, où ils ont bu et mangé des raisins, poires, etc. ; ils ont mis la main sur une longue-vue, et ont emporté de 15 à 20 bouteilles de vin vieux.

Le mur du jardin porte des traces d'escalade et le jardin a été piétiné.

Un des complices faisait le guet du côté où ils pouvaient avoir quelque crainte d'être vus ou entendus.

#### Perception de Saumur

### AVIS

Afin d'éviter des frais de poursuites aux contribuables qui se libèrent de leurs impôts en deux fois, le Percepteur de la ville de Saumur les invite, de la manière la plus pressante, à effectuer leur dernier versement avant le 30 septembre courant.

#### L'âge des députés

Le plus jeune des députés de la nouvelle Chambre, ce n'est plus M. Pierre Richard, ni M. Dupuytren, député de la Vienne depuis la plus tendre enfance.

D'après la *Liberté*, c'est actuellement M. Bascou, le concurrent de M. Paul de Cassagnac. M. Viviani, député du 5<sup>e</sup> arrondissement, vient ensuite. M. Bascou est né en 1863 et M. Viviani en 1864.

Nous croyons avoir aussi jeune en Maine-et-Loire. En effet, M. Laurent Bougère est né le 14 décembre 1864 et M. de Grandmaison le 14 mai 1865.

#### Les manœuvres de la 116<sup>e</sup> brigade

#### NOS RÉSERVISTES

Comme nous l'avons indiqué, le 33<sup>e</sup> a fait halte de repos le 14 à Vihiers. Les nouvelles qui nous arrivent nous apprennent que, partant, sur leur route, on constate que les réservistes marchent comme des soldats depuis longtemps entraînés.

Vendredi, à cinq heures et demie du matin, le 33<sup>e</sup> quittait Vihiers et, peu de temps après, un engagement avait lieu avec le 27<sup>e</sup> près des Moulins. L'artillerie a donné pour la première fois. Après l'engagement, les réservistes ont fait route pour Nueil-sous-Passavant. La chaleur était atroce.

A Cléré, les habitants se sont empressés d'apporter des rafraîchissements à nos braves soldats.

A Passavant, le maire a droit à tous les compliments, pour la façon gracieuse avec laquelle il a reçu les vélocipédistes militaires, et pour les ordres qu'il a donnés dans sa commune pour mettre au passage des troupes des rafraîchissements à leur disposition.

Après douze heures de marche, le 33<sup>e</sup> atteignait Nueil, à cinq heures, après toute une série de manœuvres.

La population a fait fête aux soldats, c'était à qui aurait son réserviste.

Aucun accident. Un homme, pourtant, s'est blessé avec sa baïonnette en franchissant un fossé. (Patriote)

#### VILLEBERNIER

La commune de Villebernier va avoir, dimanche prochain, des élections municipales. L'adjoint de cette commune ayant donné sa démission, il faut, pour procéder à son remplacement, que le Conseil municipal soit au complet.

Des gens intéressés font courir en ce moment le bruit que les fonctions de membre du conseil de fabrique sont incompatibles avec celles de conseiller municipal ?

Il n'y a rien de plus faux, et il n'existe aucune loi, aucun décret, qui interdise à un

habitant d'une commune quelconque d'être en même temps et conseiller municipal et conseiller de fabrique.

Nous savons de source certaine qu'un groupe d'électeurs de Villebernier veut mettre en avant le nom de M. Beulé-Brazille. Rien ne peut empêcher l'élection de ce dernier et il faut que les électeurs se mettent bien en garde contre de faux bruits comme celui que nous signalons.

#### Compagnie d'Orléans

#### UNE JOURNÉE AUX BORDS DE LA MER

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours samedi 23 septembre, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande.

#### Prix des places, aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2<sup>e</sup> classe, 8 fr. ; 3<sup>e</sup> classe, 5 fr. 50.

D'Angers inclus à Ancenis inclus : 2<sup>e</sup> classe, 5 fr. 50 ; 3<sup>e</sup> classe, 3 fr. 50.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 24 septembre, à 8 h. 50 du soir, pour arriver à Tours lundi, à 4 h. 50 du matin.

La distribution des billets a commencé aujourd'hui mardi 19 septembre.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la délivrance pourra cesser vendredi soir 22 septembre.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos lecteurs que la *Maison Crémieux*, tailleur, 27, rue d'Orléans, à Saumur, vient de recevoir un choix considérable de tissus pour la saison nouvelle. L'ouverture de cette grande mise en vente aura lieu le 20 septembre. Nous les engageons vivement, dans leur intérêt, à visiter cette Maison avant de faire un choix quelconque.

#### Truc audacieux

La direction de la Sûreté générale est avisée des exploits d'un charlatan dont le « truc », pour être nouveau, n'en est pas moins ingénieux, et qui, d'après les plaintes formulées, trouve encore de nombreuses dupes.

Ce Mangin parcourt en ce moment la campagne dans une voiture brillamment décorée et costumé en roi des îles Sandwich. Son remède, qui n'est point banal, est un préservatif des coups de pieds de cheval. Il le vend 2 fr. 50, mystérieusement offert dans un papier hermétiquement cacheté.

Il recommande aux acheteurs de n'ouvrir le pli vendu qu'à la nuit close, car, en changeant

#### 45 Feuilleton de l'Écho Saumurois

## Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

#### TROISIÈME PARTIE. — Le Contrat

#### III

A l'heure même où M<sup>lle</sup> de Millanges, son âme, sa vie, approchait de la porte de sa cellule, au moment où cette porte allait s'ouvrir et où il leur serait permis de se jeter dans les bras l'un de l'autre, à cet instant même Edgar de Cordouan, étendu tout habillé sur son lit, venait de s'assoupir, et il avait une vision superbe, une de ces visions qui le hantaient quelquefois depuis sa condamnation et qui lui donnaient le courage de supporter toutes ses douleurs. Il avait vu son cachot s'illuminer, et dans la lueur douce, dans la lueur céleste qui l'éclairait, il avait aperçu Ariane, Ariane plus belle, plus divine que jamais, avec ses grands yeux qui éclairaient toute, sa taille svelte, si élégante, si souple et son front resplendissant de déesse sous les boucles embroussaillées de ses cheveux.

Qu'elle était splendide et comme il l'aimait !

Le pauvre garçon, le cœur fondu d'amour et de bonheur, tendit, tout en dormant, les bras vers elle et l'appela.

Ariane, mon Ariane, âme de ma vie, la consolation de tous mes maux, viens que je te voie, que je te parle, que je te presse sur mon cœur !

A ce moment, justement, la porte de la cellule avait grincé sur ses gonds. La lumière de la lanterne que tenait le père Jérémie venait de tracer sur le mur un cercle lumineux, et dans ce cercle Ariane se montra, tout enveloppée de voiles noirs, mais Edgar la reconnut aussitôt à sa silhouette, à cette silhouette pareille à aucune autre et qui était restée imprimée dans son esprit. — si l'on peut s'exprimer ainsi.

Il poussa un cri, se dressa sur son lit. Il ne pouvait en croire ses yeux. Il s'imaginait qu'il dormait encore, et que c'était son rêve qui continuait.

Cependant il avait entendu la voix du père Jérémie, qui venait de lui dire :

— Vous dormez, Monsieur de Cordouan ?  
Le jeune homme se leva tout à fait.

Il ne savait trop quoi répondre. Dormait-il ? Était-il éveillé ? Lui-même ne s'en rendait pas bien compte.

Il répondit à tout hasard, tout en sautant à bas de son lit :

— Non, je ne dors pas... Je ne dors pas, et cependant je rêve encore. Je rêve, n'est-ce pas, car ce n'est pas vous ? Vous n'êtes pas...

Sans répondre, Ariane mit un doigt sur ses lèvres en lui montrant le gardien.

Il comprit. Il comprit qu'il ne devait pas l'interroger devant cet homme, mais il comprit en même temps qu'il n'était pas le jouet d'un songe, que c'était bien elle qui était là, en chair et en os. Et son cœur se remplit d'une joie infinie, d'une joie qu'il est impossible d'exprimer et qui le payait en une minute de toute son éternité de souffrance.

Elle ! c'était elle !

Il n'osait plus lui parler, bouger, de peur de faire évanouir l'éblouissante vision.

Il attendait.

M<sup>lle</sup> de Millanges n'osait pas non plus remuer, parler, de peur de se trahir, et le père Jérémie vit bien que c'était lui qui causait la gêne des deux amoureux.

Il déposa sa lanterne sur l'escabeau de bois

qui servait à la fois de siège et de table à Edgar.

— Vous avez une demi-heure, dit-il ; dans une demi-heure je reviendrai chercher madame.

Et il s'éloigna d'un air goguenard, referma la porte sur lui en pensant à cet idiot de Méridack qui conduisait lui-même vers celui qu'elle aimait celle dont il se croyait aimé.

Et, tout en s'en allant, le brave homme haussait des épaules, riait à la fois de la naïveté des hommes et de la malice des femmes.

Quand le gardien fut disparu, du même geste, du même élan, Edgar et Ariane tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

— Vous ! c'est vous ! disait en extase le jeune homme, incapable de prononcer d'autres mots.

Et, de son côté, la jeune fille, dont le cœur dansait à briser les parois de sa poitrine, murmurait, sans pouvoir non plus trouver d'autre expression :

— Edgar ! mon Edgar !

Et ils restaient immobiles, tous les deux, s'admirant, comme pétrifiés par un bonheur trop fort, surhumain.

Ariane retrouva la première son sang-froid,

de couleur, le remède perdrait de son efficacité.

Le soir, l'acheteur ouvre la précieuse enveloppe et y trouve un fil de 2 mètres 23 de longueur, avec cette goguenarde légende : « Tenez-vous toujours à cette distance de la croupe de votre cheval et vous n'aurez jamais à redouter ses ruades. »

Cette opération constituant une véritable escroquerie, les commissaires de police cantonaux ont reçu l'ordre d'arrêter l'audacieux « truqueur ».

#### Accident à Chinon

Un bien triste accident est arrivé vendredi chez M. Schob, quai Charles VII.

Un enfant de 18 mois, Marcel-Alexis, en jouant dans le jardin, est tombé dans un bassin. Quelques instants plus tard on l'en retirait, mais l'asphyxie était complète. Le docteur Faucillon, appelé en toute hâte, n'a pu, malgré des soins énergiques, le rappeler à la vie.

#### Accident à Loches

Vendredi soir, le sieur Boisseau, charretier, est tombé de sa voiture entre Villeloin et Montrésor. La roue lui a passé sur la tête.

La mort a été instantanée.

#### Les vendanges

A Ballan (Indre-et-Loire), les vendanges sont à peu près terminées. La récolte abondante donnera un tiers de plus que les autres années. La qualité du vin est excellente.

#### Retour du 3<sup>e</sup> dragons

La 1<sup>re</sup> division (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> escadrons) du 3<sup>e</sup> dragons vient de rentrer à Nantes, retour des manœuvres de Bléré.

La date du retour a dû être avancée à cause des cas de diarrhée cholériforme qui s'étaient produits dans l'escadron.

L'état sanitaire du régiment est aujourd'hui excellent.

#### État-civil de la ville de Saumur

##### NAISSANCES

Le 17 septembre. — Henriette-Marguerite Lair, à l'Hospice.

##### DÉCÈS

Le 18 septembre. — Juliette Lair, 19 mois, à l'Hospice ; — Louise Roger, veuve de Jean-Marie Godet, couturière, 67 ans, à l'Hospice.

#### Tirages financiers

Obligations à lots du Crédit foncier 1887

Le numéro 56,314 gagne 400,000 francs.

Obligations de Suez

Le numéro 423,021 gagne 150,000 francs.

Les numéros 148,225 et 328,269 gagnent chacun 25,000 francs.

## CHRONIQUE AGRICOLE

### Les fourrages auxiliaires

Le pois gris d'hiver fournit à la fin de mai un excellent fourrage vert. On l'associe au seigle ou à l'avoine d'hiver. Il doit être cultivé sur des terres de bonne qualité, saines et perméables. On les sème comme un semis de vesce.

Les sols humides pendant l'hiver lui sont très nuisibles.

La féverolle d'hiver convient aux terres fortes et argileuses à sous-sols perméables ; on peut lui associer la vesce ou le pois gris d'hiver. On la fauche quand elle est en fleur. Alors, elle fournit un excellent fourrage pour les bêtes bovines. Les terres argileuses à sous-sols imperméables doivent être labourées en petites planches.

On répand par hectare 200 litres de semences quand elle occupe seule le terrain et 450 litres quand on lui associe 50 ou 60 litres de vesce ou de pois gris d'hiver.

Le lentillon d'hiver est bien moins productif que la vesce, le pois gris et la féverolle d'hiver, mais son aptitude à réussir sur les terres très calcaires et les sols siliceux le rend précieux.

Le fourrage qu'il fournit en juin n'excède pas 0<sup>m</sup>30 à 0<sup>m</sup>40 en élévation, mais il a une grande valeur nutritive. On peut le faire consommer sur place par les bêtes ovines. On peut aussi lui associer l'avoine noire ou grise d'hiver.

On répand 2 hectolitres de graines par hectare.

La jarosse est très rustique et végète bien dans la région de l'Onest sur les terres calcaires et siliceuses de qualité secondaire. On la sème aussi en septembre, soit seule, soit allée à l'avoine d'hiver.

On la fauche en juin, avant la formation de ses gousses.

Elle diffère de la vesce par ses feuilles et ses fleurs qui sont ronges cuivrées ; ses tiges atteignent aussi un mètre de hauteur. On répand 2 hectolitres de graines par hectare.

Toutes ces plantes fourragères doivent être semées de bonne heure dans la zone septentrionale et dans les contrées montagneuses, mais en octobre ou commencement de novembre dans les plaines du sud-ouest et du sud.

## LE MONDE ILLUSTRÉ

43, QUAI VOLTAIRE, PARIS.

Sommaire des gravures du numéro du 16 septembre 1893

PORTRAITS (Nécrologie) : Le général de Miribel, chef de l'état-major général, mort le 12 septembre. — Le peintre Adolphe Yvon, mort le 11 septembre.

ARMÉE : Les manœuvres de cavalerie : Le passage du Doubs par les 2<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> dragons. — Les chevaux traversant à la nage. — Les généraux de Lignières et Donop. — Les radeaux. — Nageurs.

BEAUX-ARTS : Une distribution de croix aux peintres et sculpteurs, par Napoléon 1<sup>er</sup>, peinture décorative d'A. Yvon, pour le salon des grands chanceliers, au Palais de la Légion d'Honneur, d'après l'original de David. — Un dimanche à Séville, tableau de M. Abel Roye.

PARIS : Le dépôt légal, à la Bibliothèque : Porte d'entrée des salles de journaux. — Salle des Globes : Dépôt des journaux étrangers. — Salle des journaux de province.

MODE : La mode en septembre 1893.

DÉPARTEMENTS : Nord : Fêtes du centenaire du siège de 1793, à Dunkerque. — La place Jean-Bart. — Simulateur de combat naval.

ALSACE-LORRAINE : Les manœuvres impériales : Défilé des troupes bavaroises devant Guillaume II. — L'Empereur, après la critique, félicite les officiers ayant pris part aux manœuvres.

En supplément : Crève-cœur, roman de M. Maurice Lefèvre, illustrations de M. Parys.

Le numéro : 50 centimes.

## Dernières Nouvelles

### LE NOUVEAU CHEF D'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL

On annonce que M. le général de Boisdeffre, sous-chef d'état-major général, serait désigné comme chef d'état-major général, en remplacement du général de Miribel. La nomination ne paraîtrait à l'Officiel que dans quelques jours.

### LES GRÈVES DU NORD

La grève générale est commencée, et il est à craindre qu'elle ne dure longtemps, les mineurs ne devant toucher que le 23 courant le montant de leur première quinzaine de septembre, et les commerçants paraissant disposés à leur ouvrir ensuite un mois de crédit.

Douai, 18 septembre. — MM. Basly et Moché se rendront demain à Anzin, pour y faire une conférence.

Une compagnie du 2<sup>e</sup> bataillon du 33<sup>e</sup> d'infanterie, détaché à Douai, est partie ce soir occuper les fosses de la compagnie de l'Escarpelle.

### LES GRANDES MANŒUVRES

Magny-en-Vexin, 18 septembre. — Au dîner qu'il a offert ce soir aux officiers généraux et aux officiers étrangers, le général Loizillon, ministre de la guerre, a prononcé un discours où il a félicité les troupes de leur entrain et de leur bonne tenue. Il s'est exprimé ainsi à propos de la mort du général de Miribel :

« Je ne peux oublier, dans ce tribut d'éloges, le regretté général de Miribel, dont la place était marquée parmi nous et auquel la mort n'a pas permis de venir constater, une fois de plus, les progrès de son œuvre. »

Le général baron Frederickz, doyen des officiers étrangers, s'est levé le dernier. Il a bu à la France et à son armée.

Le général a remercié, au nom de ses camarades des armées étrangères invités aux manœuvres,

les officiers de l'armée française de la cordiale hospitalité qui leur est offerte et de la courtoisie avec laquelle ils sont partout accueillis.

### Au restaurant :

Le garçon. — Monsieur veut-il dîner à un franc cinquante ou à deux francs ?

Le client (prenant la carte). — Quelle est la différence ?

Le garçon (avec un sourire). — Cinquante centimes, monsieur !

### En wagon.

Un monsieur bavard, essayant d'engager la conversation avec un voisin grincheux :

— Vous dormez en chemin de fer, monsieur ?

— Oni, fait l'autre, d'un ton rogue, quand on me parle !

## CONSERVATION de la SANTÉ par l'hygiène de la bouche

L'Académie de Médecine de Paris (séance du 1<sup>er</sup> Mars 1892) a donné une très haute approbation à un travail sur les Antiseptiques composés, présenté par le Dr de Christmas et le Dr Respaut, fondateur de l'American Dentaire, 1, rue Lafayette, Paris. Ce travail prouve que l'association des antiseptiques multiplie leur puissance.

Le Dr Respaut s'est aussitôt servi de cette découverte pour instituer une formule pour la fabrication de produits dentifrices : le Dentol et la Pâte Dentol, véritablement efficaces contre les microbes nuisibles de la bouche et ceux des maladies infectieuses. Des échantillons ont été délivrés par les Distributeurs automatiques des gares de Paris et des principales villes, où le public s'est convaincu que le Dentol est incomparablement supérieur aux eaux dentifrices les plus vantées, qui n'ont pas suivi les progrès de la science, ne sont pas antiseptiques et sont par conséquent sans action utile.

Se trouve chez M. RENÉ, coiffeur, rue Saint-Jean, à Saumur.

Envoi franco du prospectus sur demande.

Entrepôt maison du Royal Windsor, rue de l'Echiquier, 22, Paris.

DEPURATIF INCOMPARABLE  
Le Grand Régénérateur du Sang  
**ROB LECHAUX**  
Ses végétaux concentrés de  
Cresson et de Salsepareille rouge  
**FORTIFIE, RENOUVELLE LE SANG**  
Donne la Santé, la Force, la Vie  
Médailles d'Or et Diplômes d'Honneur  
A TOUTES LES EXPOSITIONS  
Demander la Brochure sur la RÉGÉNÉRATION du SANG  
Dépôt Général : **MARIE LECHAUX**, Pharmacien-Chimiste  
Rue Sainte-Catherine, 164, BORDEAUX  
Detail dans toutes les bonnes Pharmacies

Le Gérant : G. JOUAUST.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer contre : l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la Tisane Dussolin ;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibillieux connu est la Tisane Dussolin.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la Tisane Dussolin

produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, et guérit la constipation en régularisant les fonctions ; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs ; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix : 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée : une amazone à cheval. La Tisane Dussolin se trouve à Paris chez Berbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

Dépôt à Saumur, pharmacie Normandine, DESCHAMPS, 11, 13 et 15, rue Saint-Jean.

— Moi, dit nettement Ariane, moi, avec votre aide, et c'est pour cela que je suis ici.

— Je suis condamné ! fit Edgar d'un ton découragé. On n'a ajouté foi ni à mon passé, ni à mes protestations, ni à ma douleur, ni à mes larmes. Je croyais, par un dernier cri, arracher à l'émotion du coupable l'aveu de son crime, de son odieuse trahison, mais là encore mon espérance a été déçue. Au lieu d'être épouvané par mes menaces, par les soupçons que je laissais entrevoir, il a dû rire de mon impuissance, car il est resté impassible : il ne s'est pas trahi. Aucune voix, dans cette foule qui, la veille encore, semblait me croire tout entière innocent, aucune voix ne s'est élevée, après celle de mon avocat, pour me défendre, et on m'a emmené ! on m'a emmené, condamné, flétri, tandis que l'autre...  
(A suivre.)

Dans une soirée :

Un des assistants vient de lancer une épigramme à un de ses voisins.

— N'insistez pas, lui dit la maîtresse de la maison : il n'entend pas la plaisanterie.

— Ah ! Il est susceptible ?

— Non ! Il est sourd !

Elle savait que le temps leur était étroitement mesuré et qu'elle devait mettre à profit les quelques minutes qui leur restaient.

Et Edgar bégayait sans trop savoir ce qu'il disait :

— Vous pensez donc toujours à moi ? Vous m'aimez donc toujours ?

Elle répondit :

— Je n'ai jamais cessé de songer à vous. Ma présence ici vous le prouve.

— Oui, mon adorée, je le vois, et c'est pour moi une joie bien douce !

Et il la serrait dans ses bras, éperdument.

Elle se dégagea.

— Nous n'avons pas le temps, dit-elle, de nous parler de notre amour. Nous savons, par ce que nous ressentons mutuellement, ce qu'il est, ce qu'il vaut ! Nous avons quelque chose de plus important, de plus grave.

— Et qui peut être plus important, plus grave ? fit l'amoureux Edgar en attirant vers lui celle qu'il adorait.

— Votre salut, répondit la jeune fille.

Le petit-fils de l'amiral de Cordouan secoua tristement la tête.

— Mon salut, murmura-t-il. Qui peut me sauver maintenant ?

# SAISON HIVER 1893-94

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

## EXPOSITION ET MISE EN VENTE DES NOUVEAUTÉS DE LA SAISON

Livraison Rapide. — COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE — Livraison Rapide.  
**Grand assortiment de Costumes complets sur mesure, 35 fr.**

Etude de M. G. BARON, avoué-licencié à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n° 13, successeur de M. Louis ALBERT.

### VENTE

*Aux enchères publiques*

Par suite de surenchère du sixième

EN UN SEUL LOT

### D'UNE MAISON

**ET SES DÉPENDANCES**

Et trois parcelles de Terre, Jardin et Pré

Situées commune de Saint-Just-sur-Dive, canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire).

L'ADJUDICATION aura lieu le Samedi 24 octobre 1893, à midi, à l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de Saumur, au Palais de Justice de ladite ville.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Que par suite de la déclaration de surenchère du sixième faite par M. Senette, ci-après nommé, suivant acte dressé au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur, le treize août mil huit cent quatre-vingt-treize, sur les biens ci-après désignés,

Et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de première instance de Saumur, le seize septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, enregistré, lequel a validé la surenchère dont s'agit ;

Aux requête, poursuites et diligences de M. Constant Senette, propriétaire, demeurant à Doué-la-Fontaine, surenchérisseur,

Ayant Me BARON pour avoué ;

En présence de M. Alcide-Jacques Girardeau, propriétaire, demeurant à Mons, commune de Saint-Martin-de-Sanzay (Deux-Sèvres), ayant poursuivi la vente et adjudicataire surenchérisseur ;

Ayant pour avoué M. POPIN ; Il sera procédé, le samedi vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-treize, heure de midi, en l'audience des saisies immobilières du Tribunal civil de première instance de Saumur, au Palais de Justice de ladite ville, à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, en un seul lot, et sur la mise à prix ci-après, des immeubles dont la désignation suit.

#### Désignation

Immeubles situés commune de Saint-Just-sur-Dive

LOT UNIQUE

1. Une maison, sise à la Fontaine, composée de plusieurs chambres, grenier au-dessus, cellier, hangar, écuries et cour, contenant environ vingt-cinq ares, joignant

au levant la route, au midi Claveau, au nord et au couchant Thinon.

2. Un jardin, situé derrière la maison, contenant dix ares, joignant au levant Claveau, au nord Thinon, au couchant M. de Crozé ;

3. Un pré, sis au même lieu, contenant quarante-cinq ares, joignant au nord Guillot, au couchant M. de Crozé, au levant Thinon ;

4. Un morceau de terre, sis au même lieu, contenant quarante-cinq ares, joignant au couchant le pré, au nord Guillot, au levant la route.

Mise à prix . . . . . 4.150 fr.

#### PROCÉDURE

Les immeubles dont s'agit ont été saisis à la requête de M. Girardeau sur M. Louis Thinon, propriétaire, et Madame Célestine Dangeon, son épouse, demeurant ensemble à la Fontaine, près Mollay, commune de Saint-Just-sur-Dive, suivant procès-verbal de Bedon, huissier à Montreuil-Bellay, en date du vingt avril mil huit cent quatre-vingt-treize, dénoncé auxdits époux Thinon-Dangeon par exploit du même huissier en date du vingt-quatre avril mil huit cent quatre-vingt-treize ;

Lesquels procès-verbal de saisie et exploit de dénonciation ont été transcrits au bureau des hypothèques de Saumur, le vingt-neuf avril mil huit cent quatre-vingt-treize, volume 49, numéros 40 et 41.

Par jugement de l'audience des saisies immobilières du Tribunal de Saumur, en date du cinq août mil huit cent quatre-vingt-treize, les immeubles ont été adjugés à M. Girardeau, sus-nommé, moyennant 3.550 fr. de prix principal.

Suivant acte dressé au greffe du Tribunal civil de première instance de Saumur, le treize août mil huit cent quatre-vingt-treize, M. Constant Senette a déclaré surenchérisseur et a dénoncé cette surenchère à M. Popin avoué de M. Girardeau, ayant poursuivi la vente et adjudicataire surenchérisseur (M. et Madame Thinon-Dangeon, partie saisie, n'ayant pas d'avoué constitué), par acte de Palais, en date du quatorze août mil huit cent quatre-vingt-treize, contenant avenir à l'audience du Tribunal civil de Saumur du samedi deux septembre suivant, pour voir prononcer la validité de ladite surenchère et fixer le jour de l'adjudication.

Enfin, par jugement en date du seize septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, le Tribunal civil de Saumur a validé la surenchère dont s'agit et fixé la vente à l'audience du samedi vingt-un octobre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Il est ici déclaré que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription pour raison d'hypothèques légales, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication sur surenchère.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

1° A M. BARON, avoué, pour suivant la vente sur surenchère ;

2° Au Greffe du Tribunal civil de Saumur, où est déposé le cahier des charges.

Dressé par l'avoué soussigné.

Saumur, le dix-huit septembre mil huit cent quatre-vingt-treize.

Signé : G. BARON.

Enregistré à Saumur, le dix-neuf septembre mil huit cent quatre-vingt-treize, le . . . Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. Signé : DAUPHIN.

### Belle occasion

A VENDRE

### DEUX BELLES CUVES

S'adresser à M. IMBERT, charpentier, rue Gambetta.

A LOUER OU A VENDRE

### MAISON

Et Vaste JARDIN

La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.

A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.

S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

Grand choix

### D'ARTICLES FUNÉRAIRES

RABAIS DE 30 0/0

### L. COCHET

20, rue du Portail-Louis,

SAUMUR

On ne vend meilleur marché nulle part.

Prix fixe. — Vente au comptant.

### Leçons de Piano

Mme veuve LETOURNEAU, 48, rue Saint-Nicolas.

### GUERISON

Certaine et radicale de toutes les Affections de la Peau.

DARTRES, ECZÉMAS, ANÉ, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.

MEME DES PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres. Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LÉONARD, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-M.). Consult. gratuites par Correspondance.

## GR<sup>de</sup> EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

## IMBERT FILS

**BAISSE DE PRIX**

Bougie, le paquet . . .	) 85	PÉTROLES ININFLAMMABLES	
— qualité extra. . .	) 95	en bidons plombés de 5 litres.	
— à trous. . .	) 95		
Par 5 kil. hors ville remise des droits d'octroi.		Orillanne, le bidon, 1 90	
		Luciline, — 2 »	
Huile colza épurée, 1/2 k. »	40	Saxoline, — 2 »	
		Sucre premier choix, le kilo, 1 fr. 15 ; Scié, 1 fr. 25	
		Sucre cristallisé, le kilo, 1 fr. 10.	

## Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS  
 CARTES D'ADRESSES  
 ETIQUETTES PARCHEMIN P<sup>r</sup> ENVOIS  
 TÊTES DE LETTRES  
 CIRCULAIRES — ENVELOPPES  
 AVIS DE TRAITEMENTS — MANDATS  
 REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS  
 REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL  
 FAIRE-PART NAISSANCE  
 CARTES DE VISITE  
 AFFICHES — PROSPECTUS  
 PROGRAMMES P<sup>r</sup> FÊTES & SOIRÉES  
 PRIX-COURANTS  
 MENUS EN BLANC & IMPRIMÉS  
 CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

## PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

## Pillet - Bersoullé

Successeur, Elève de Pleyel, Wolff et C<sup>e</sup>

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion  
 INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE  
 de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 SEPTEMBRE

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	OBLIGATIONS DU CREDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0 . . . . . 98 10	<b>ACTIONS</b>	Orléans . . . . . 1623 50	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400 . . . . . 390	Compagnie parisienne du Gaz . . . . . 370
3 0/0 amortissable . . . . . 98 70	Banque de France . . . . . 4075 —	Ouest . . . . . 1118 —	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500 . . . . . 476 25	C <sup>e</sup> Transatlantique 3 0/0 r. à 500 . . . . . 27 25
4 1/2 1883 . . . . . 104 50	Banque d'Escompte . . . . . 72 50	Compagnie parisienne du Gaz . . . . . 4400 —	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500 . . . . . 475 50	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000 . . . . . 27
<b>EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)</b>	Comptoir national d'Escompte . . . . . 489	Transatlantique . . . . . 479	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500 . . . . . 471	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série . . . . . 100 50
Oblig. 1855-60 3 0/0 . . . . . 568 25	Crédit Foncier . . . . . 975	Canal de Panama . . . . . 14 50	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500 . . . . . 411 50	— obligations à lots . . . . . 636
— 1865 4 0/0 . . . . . 541	Crédit Industriel et Commercial . . . . . 575	— Suez . . . . . 2885	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500 . . . . . 473	<b>FONDS ÉTRANGERS</b>
— 1869 3 0/0 . . . . . 430	Crédit Lyonnais . . . . . 770	<b>VALEURS ÉTRANGÈRES</b>	<b>CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)</b>	— 3 <sup>e</sup> . . . . . —
— 1871 3 0/0 . . . . . 419 25	Crédit Mobilier . . . . . 85	Autrichien 4 0/0 or . . . . . 97 50	Est 3 0/0 anc. r. à 500 . . . . . 455	— 1889 4 0/0 . . . . . 99
— 1875 4 0/0 . . . . . 548	Dépôts et Comptes courants . . . . . —	Dette d'Égypte 6 0/0 . . . . . 102 35	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500 . . . . . 452 25	— 1890 4 0/0 . . . . . 93 20
— 1876 4 0/0 . . . . . 549	Société Générale . . . . . 468	Extérieur 4 0/0 . . . . . 63 80	Midi 3 0/0 ancien r. à 500 . . . . . 461	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série . . . . . —
— 1886 3 0/0 . . . . . 418	Est . . . . . 970	Hongrie 4 0/0 or . . . . . 93 80	Orléans 3 0/0 r. à 500 . . . . . 461	<b>VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)</b>
	Paris-Lyon-Méditerranée . . . . . 1535	Italie 5 0/0 . . . . . 32 75	Quest 3 0/0 r. à 500 . . . . . 460 50	Crédit foncier égypt. 4 0/0 r. à 500 . . . . . —
	Midi . . . . . 1340	Portugais 3 1/2 1884 . . . . . —		

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,  
 Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.

L<sup>r</sup> MARI,